

LABEL EPI

22 Adhérents en 2019,
soit 85 points de vente
labellisés EPI
sur l'ensemble
du territoire



Nos engagements

Par cette charte, notre entreprise et nos équipes s'engagent à vous faire profiter de toute notre expertise. En tant que Spécialiste E.P.I. membre du réseau SOCODA, n°1 en France du réseau professionnel indépendant pour le Bâtiment et l'Industrie, nous partageons une vision d'experts au service de votre performance.

- VOUS ÉCOUTER, vous conseiller**
Nous diagnostiquons vos besoins pour vous fournir des conseils adaptés et une proposition personnalisée sur un accès. Nous disposons de tout le savoir de notre équipe de professionnels, de spécialistes formés à la protection et aux normes des produits EPI.
- VOUS GARANTIR la qualité optimale**
Nous mettons à la disposition de nos clients une offre complète allant de la conception à l'installation. Les produits sont sélectionnés pour leur efficacité, leur durabilité et leur conformité aux normes en vigueur. Nous sommes attentifs aux instructions techniques et nous suivons l'évolution des normes, en lien avec les organismes officiels.
- VOUS PROPOSER une offre complète**
Nous sélectionnons toute une gamme de spécialistes dans la sélection des produits, des fournisseurs et dans la réalisation des meilleures conditions tarifaires. Nous nous attachons à proposer des gammes complètes pour chaque type de demande et à assurer tous les besoins en protection individuelle.
- VOUS FAIRE PROFITER d'une logistique performante**
Nos stocks sont gérés de manière à offrir à notre clientèle une disponibilité immédiate des produits les plus demandés.
- VOUS ASSURER le meilleur service**
Nous développons avec notre client, une disponibilité maximale, une forte présence, une grande qualité d'accueil et une réactivité exemplaire. Nous nous adaptons constamment en répondant à vos attentes les plus spécifiques (formation, suivi client, spécialiste de matériel, réparation, SAV... selon les produits).
- VOUS INFORMER efficacement**
Nous diffusons toutes informations utiles sur les produits, les travaux d'ordre préventifs (catalogues, journaux, etc.). Nous nous engageons à être le lien des clients qui nous joignent avec notre équipe de vente. Nous suivons nos clients à la trace au tout long de leur parcours.

RESEAU SOCODA

La sécurité et la santé au travail sont depuis longtemps les priorités du Réseau SOCODA. L'intégration de la protection individuelle s'inscrit dans une démarche de prévention.

En 2004, Groupe SOCODA a innové en créant le premier Label Spécialiste Equipements de Protection Individuelle (EPI).

Celui-ci est à la fois le symbole très fort de l'engagement du Groupement dans la protection des hommes et des femmes au travail, mais également un atout de taille pour les entreprises.

L'ensemble des Adhérents Labellisés EPI* ont été formés aux dernières réglementations et aux dernières normes EPI*. Ils ont ainsi pu renforcer leur expertise commerciale ainsi que celle de leurs Clients sur des spécificités techniques, prioritairement sur des EPI* de catégorie s 2 et 3 (risques majeurs et mortels), risques spécifiques, nouveaux risques, etc.

Retrouvez toute l'actualité des spécialistes EPI sur le site Internet dédié : www.specialistes-epi.fr



FORMATION ADHÉRENTS ET CLIENTS



Le Groupe SOCODA propose des formations techniques et commerciales avec ses partenaires Fournisseurs (antichute, protection respiratoire...) en collaboration avec le SYNAMAP (Syndicat National des Acteurs du Marché de la Prévention et de la Protection), qui sont complètes et spécifiques (vêtements techniques, protection de la main...).